







Le Centre parmi les régions industrielles les moins éprouvées par la crise

Entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2009, la région Centre perd 27 500 emplois, soit 4,4 % de l'effectif salarié du secteur marchand non agricole. La baisse des emplois est supérieure à la movenne nationale, mais inférieure à celle des autres régions du pourtour de l'Île-de-France. Le fort recul de l'intérim et le recours important au chômage partiel ne permettent pas d'éviter les nombreux licenciements, particulièrement dans le secteur industriel. Seuls les services résistent à la crise, avec un gain d'emplois sur cette période. Le Loiret et l'Eure-et-Loir sont les départements les plus touchés, l'Indre-et-Loire le plus épargné.

G. Nicotri, M. Lévi-Valensin, C. Scribe

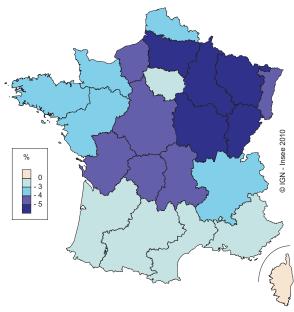
La crise internationale atteint la France au début de l'année 2008 et le marché du travail commence à se dégrader dès le deuxième trimestre. En région Centre, entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, 27 500 emplois salariés concurrentiels disparaissent, conduisant ainsi à un nombre d'emplois de 601 000.

La région Centre perd moins d'emplois que les autres régions du bassin parisien

Entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2009, la région Centre perd 4,4 % de ses emplois salariés du secteur marchand non agricole. Cette baisse est d'un point supérieure aux pertes moyennes françaises. Toutefois, la région Centre est moins sévèrement touchée que les autres régions entourant l'Île-de-France, qui subissent des pertes comprises entre 4,7 % et 5,5 % de l'emploi salarié.

De plus, le Centre voit ses effectifs salariés repartir légèrement à la hausse au quatrième trimestre 2009, pendant qu'ils continuent de diminuer dans huit régions

Évolution de l'emploi salarié par région entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009



Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands

Source : Insee, Estimations d'emploi

Directeur de la publication : Dominique Perrin

ISSN: 0986-976X

Insee Centre - Service Études et Diffusion Le portrait de votre région : www.insee.fr/centre Informations statistiques : 0 825 889 452 (0,15€/mn) - www.insee.fr

Une crise internationale

Début 2008, la crise financière consécutive à la crise des subprimes conduit à une récession mondiale. La contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées s'accompagne d'une chute du commerce mondial et d'une baisse globale des débouchés à l'exportation pour les entreprises. Parallèlement, la crise financière se traduit par un durcissement des conditions de financement des investissements. Ces deux phénomènes conjugués conduisent à une contraction très marquée de l'investissement productif et de l'emploi.

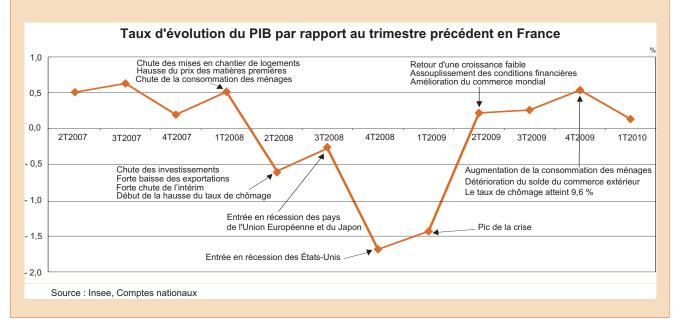
Les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles dès le début de l'année 2008. Comme le Japon et la plupart des pays de l'Union européenne, la France entre en récession au troisième trimestre 2008 après deux baisses consécutives du PIB.

Quelques pays - États-Unis ou Espagne - n'entrent en récession qu'au dernier trimestre 2008 ; d'autres - Chine et pays émergents d'Asie - subissent un net ralentissement de leur activité sur cette période.

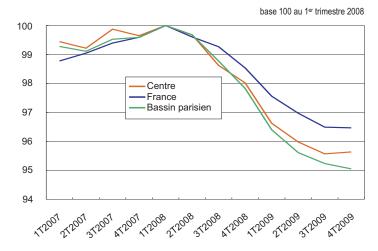
En France, la diminution de l'activité des entreprises se traduit d'abord par une forte réduction des emplois intérimaires. Les emplois hors intérim commencent également à baisser au deuxième trimestre 2008, mais plus faiblement. Le premier et principal secteur touché est l'industrie, suivie par le commerce et, en fin d'année, par la construction. La baisse des emplois dans le tertiaire ne débute qu'au premier trimestre 2009.

Le paroxysme de la crise est atteint au premier trimestre 2009 et des signes d'amélioration interviennent en France à partir du deuxième trimestre. Dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession se précise à partir du troisième trimestre 2009 grâce à l'amélioration des conditions financières, et aux plans de relance mis en place au cours de l'année 2009.

Toutefois, la croissance du PIB serait modérée en France au premier semestre 2010, pénalisée par une demande intérieure atone.



Évolution du nombre d'emplois salariés



Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands

Source: Insee, Estimations d'emploi

françaises, dont les quatre autres régions du bassin parisien.

Les effectifs industriels sont les plus touchés

Les régions du pourtour de l'Île-de-France ont un fort pourcentage d'emplois industriels, plus de 27 %, quand la moyenne en Fance est de 21 %. Cette structure de l'appareil productif s'avère pénalisante en période de crise, pour la région Centre comme pour les autres régions du bassin parisien. Les autres régions industrielles de France (la Franche-Comté, la Lorraine, l'Auvergne et l'Alsace) sont également très éprouvées.

En région Centre, entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, 15 300 emplois industriels hors intérim disparaissent.

Le secteur industriel est plus durement touché en région Centre qu'en France : il perd 9 % de ses emplois contre 7 % au plan national. Avec des réductions d'effectifs comprises entre 10 % et 12 %, contre 7 % à 9 % à l'échelle nationale, les sous-secteurs les plus en difficulté sont la fabrication de produits industriels, telles les industries du textile, du bois, du caoutchouc, du plastique, la chimie, la pharmacie, la métallurgie... avec - 8 900 emplois, la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines (- 3 850 emplois), ainsi que la fabrication de matériels de transport (- 1 400 emplois). Le sous-secteur « cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » accuse le moins de pertes (-1,5 %), tandis qu'il gagne quelques emplois au niveau national.

La construction, dont l'emploi se maintient jusqu'à la fin de l'année 2008, perd 2 200 salariés en 2009, soit 3,5 % de ses effectifs. Le commerce est privé de 3 150 emplois (1,6 % de ses effectifs). Ces diminutions sont équivalentes à celles que l'on peut trouver au niveau national.

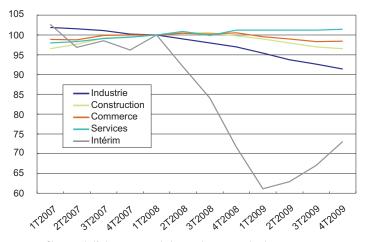
Évolutions des emplois en région Centre entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009

Secteurs	Variation des emplois		
	effectifs	%	
Industrie	- 15 300	- 8,6	
Construction	- 2 200	- 3,5	
Commerce	- 3 150	- 1,6	
Services	2 350	1,5	
Intérim	- 9 200	- 26,9	
Total	- 27 500	- 4,4	

Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité en région Centre

base 100 au 1er trimestre 2008



Champ : salariés hors secteur agricole et services non marchands

Source : Insee, Estimations d'emploi

Les activités tertiaires sont les seules épargnées

Malgré la crise, le secteur des services est renforcé, avec 2 350 emplois supplémentaires. Les effectifs progressent de 1,5 %, alors qu'ils diminuent de 0,4 % au niveau national.

Les évolutions sont contrastées selon les sous-secteurs. En lien avec la crise de l'immobilier, l'emploi baisse de 13 % dans les agences immobilières, soit - 950 unités. De même, le secteur de l'information et de la communication est affaibli par un repli de 2,6 %, soit - 400 emplois.

D'autres activités de services, destinées aux entreprises ou aux ménages, semblent peu affectées par la crise jusqu'à la fin 2009. Les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien (activités juridiques et comptables, recherche-développement, études de marché, activité de contrôle et analyses techniques) augmentent leurs effectifs de 1 800 emplois, soit + 2,7 %. Ceci explique en partie l'écart d'évolution constaté avec la métropole, où ce secteur peine à se maintenir (-0,2 %). Les activités financières et d'assurance gagnent également près de 600 emplois (+ 2,1 %). Les autres activités de services aux ménages (activités sportives, récréatives et de loisirs, activités des ménages en tant qu'employeurs, réparation de biens personnels) ne sont pas en reste, puisqu'elles voient leurs effectifs augmenter de 3,1 %, soit + 1 400 emplois, quand la progression en France n'est que de 1,9 %.

L'intérim très sensible aux retournements conjoncturels

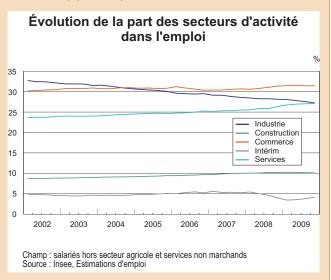
Pour réduire leur activité les entreprises ont d'abord recours à un mode de flexibilité externe : le travail intérimaire. L'intérim est à la fois le premier secteur frappé par la crise et le premier sollicité quand l'activité redémarre. Dans le Centre, les effectifs de l'intérim commencent à baisser très fortement dès le deuxième trimestre 2008. pour atteindre une diminution de 40 % sur l'ensemble de l'année, contre - 35 % pour la moyenne des régions françaises. Comme dans la majorité des régions, la reprise de l'emploi intérimaire débute au deuxième trimestre 2009. Cette amélioration de 16 % sur l'année est là aussi de 5 points supérieure à l'évolution nationale. Elle permet de ramener la perte à 9 200 suppressions d'emploi, soit - 27 % sur l'ensemble de la période. La baisse du nombre d'emplois intérimaires est équivalente à l'évolution moyenne en France, mais bien inférieure à celle observée sur l'ensemble des régions du bassin parisien (- 32 %). Là encore, c'est le secteur de l'industrie qui est le plus affaibli, puisqu'il représente 70 % des disparitions.

L'intérim qui représentait 5,4 % de l'emploi salarié concurrentiel au début de la crise n'a plus qu'un poids de 4,2 % fin 2009. Toutefois, le Centre qui était la 4^e région la plus employeuse d'intérimaires début 2008 passe à la 2^e place deux ans après.

La crise accélère les évolutions de l'appareil productif

Depuis de nombreuses années le poids de l'industrie en termes d'emploi ne cesse de diminuer dans la région. Avec 33 % des effectifs salariés début 2002, ce secteur reste le principal employeur de la région jusqu'à la fin 2004, date à laquelle le secteur du commerce devient équivalent. Depuis, grâce au maintien de ses effectifs et à la baisse continue de l'emploi industriel, le commerce occupe la première place. L'écart entre les deux secteurs se creuse encore au cours des deux dernières années, pendant lesquelles le recul de l'industrie s'accentue. Fin 2009, les poids respectifs de l'industrie et du commerce atteignent 27 % et 31 %.

Les services, qui ne représentent que 23 % des emplois début 2002, gagnent du terrain et pèsent à la fin 2004 autant que le secteur industriel. Grâce à la progression de ses effectifs, le secteur des services tend à réduire l'écart avec le secteur du commerce.

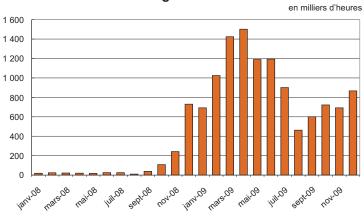


Explosion du chômage partiel autorisé

L'ajustement de l'activité s'est également fait par le recours au chômage partiel. Ce dispositif est conçu pour limiter les licenciements économiques. Il permet à une entreprise qui subit une perte passagère d'activité de réduire temporairement le temps de travail de ses salariés tout en leur versant 75 % de leur rémunération brute, une baisse compensée partiellement par une allocation de l'État. Le dispositif a été réformé en décembre 2008 pour faire face à la crise, par un allongement de la durée de suspension d'activité, ainsi qu'une augmentation du taux d'indemnisation et du contingent d'heures.

Jusqu'alors très peu utilisé, les entreprises font, dès novembre 2008, très largement appel au chômage partiel. En région Centre, le nombre d'heures autorisées passe de 25 500 au milieu de l'année 2008 à 1,5 million à son maximum en avril 2009, pour redescendre à 870 000 en décembre 2009. Le montant des indemnités correspondantes passe dans le même temps de 60 000 euros à 5 millions d'euros en avril 2009, pour revenir à 3 millions d'euros en décembre. Toutefois, les entreprises font des demandes de précaution et ne consomment en

Nombre d'heures de chômage partiel autorisées en région Centre



Source: DGEFP, extraction Silex du 1er mars 2010

moyenne qu'un tiers des heures attribuées. Les principaux secteurs bénéficiaires du dispositif sont la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, la fabrication de produits en caoutchouc et l'industrie automobile. La région Centre a utilisé très fortement ce dispositif. En effet, en début de crise, les demandes régionales représentent 3 % du recours au chômage partiel national, elles atteignent 6 % en avril 2009, pour revenir à 4 % en fin d'année 2009.

Il existe d'autres mesures d'amortissement de la crise comme les conventions de FNE-formation. Marginales pour l'instant, elles permettent aux entreprises qui mettent en place des formations en période de sous-activité d'obtenir une aide financière du Fonds national de l'emploi.

Le taux de chômage se rapproche de la moyenne nationale

Malgré l'impact de la crise dans la région, le taux de chômage localisé se maintient en deçà de la moyenne nationale ; il atteint 8,8 % de la population active au quatrième trimestre 2009. Toutefois, l'écart avec la métropole se resserre, de 1 point au début de l'année 2008 à 0,8 point à la fin de l'année 2009. Même s'il reste dans le peloton de tête des régions les moins touchées, le Centre a perdu deux places depuis début 2008, se situant au 6e rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage fin 2009.

Les hommes et les jeunes plus exposés

Entre janvier 2008 et décembre 2009, on dénombre 23 300 demandeurs d'emploi de catégorie A en plus, 16 000 hommes et 7 000 femmes. Dans la région, la proportion de femmes parmi les demandeurs d'emploi a toujours été supérieure à celle des hommes ; la tendance s'inverse en novembre 2008. La part des femmes au chômage devient inférieure à celles des hommes, particuliè-

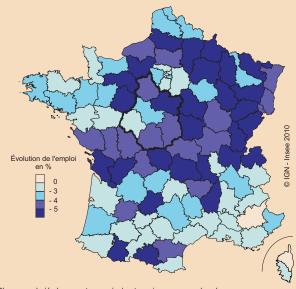
Le Loiret et l'Eure-et-Loir plus affectés par la crise

Sur les 27 500 emplois perdus entre début 2008 et fin 2009, 9 800, soit plus d'un tiers, le sont dans le Loiret, 4 800 dans l'Indre-et-Loire comme dans l'Eure-et-Loir, 3 200 dans le Cher, 2 600 dans le Loir-et-Cher et 2 300 dans l'Indre.

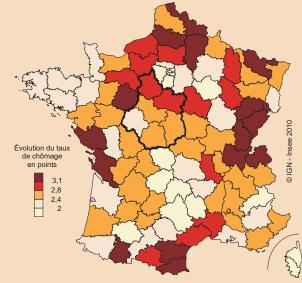
Avec plus de 5 % de pertes d'emplois salariés, le Loiret et l'Eure-et-Loir apparaissent comme les départements les plus touchés.

En raison du poids important des activités industrielles, l'Eure-et-Loir reste un des dix départements français les plus spécialisés dans les secteurs dits vulnérables, signe d'une plus forte dépendance aux aléas économiques. Plus d'un tiers des effectifs de la « fabrication de matériels de transport » et un quart du secteur de la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et fabrication de machines » disparaissent dans l'Eure-et-Loir entre 2008 et 2009. Seuls les services aux particuliers progressent significativement (+ 14 %).

Évolution de l'emploi salarié et du taux de chômage par département entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009



Champ: salariés hors secteur agricole et services non marchands Source: Insee. Estimations d'emploi



Source : Insee, Estimations de taux de chômage

Le Loiret subit des pertes d'emploi importantes dans l'industrie : - 2 300 emplois dans les secteurs « textile, bois, chimie, pharmacie, caoutchouc, plastique, métallurgie... », - 1 500 dans la production d'équipements électriques et de machines, - 500 dans la fabrication de matériels de transport. D'autres secteurs moins fragiles au plan national sont atteints : le commerce et la réparation, l'information et la communication, ainsi que les services aux particuliers (respectivement - 1 400, - 480 et - 380 emplois).

Les effets de la crise sont moins sévères dans le Cher et dans l'Indre (- 4,5 % d'emplois). Si le département de l'Indre perd un tiers de ses emplois intérimaires (- 950 emplois), il gagne des effectifs dans les activités scientifiques et techniques (+ 500 emplois). Le Cher souffre un peu moins que les autres départements des baisses d'emplois industriels, mais connaît une situation plus dégradée qu'au niveau régional dans le commerce et les services.

Le Loir-et-Cher et surtout l'Indre-et-Loire sont les départements les moins affectés par la crise (- 3,4 % d'emplois). Département industriel, le Loir-et-Cher compense des pertes d'emploi conséquentes dans les secteurs fragiles par un renforcement des services : + 620 emplois dans les activités scientifiques et techniques, + 500 dans les services aux particuliers.

Enfin, le département de l'Indre-et-Loire, plus tertiaire, est peu spécialisé dans les secteurs les plus frappés par la crise. Il profite non seulement de pertes moins marquées dans l'industrie, mais aussi d'une stabilité du commerce et d'un renforcement des activités financières et d'assurance (+ 10,2 %).

Suite à la dégradation de l'emploi, le Loiret et l'Eure-et-Loir subissent les plus fortes hausses du taux de chômage, avec des évolutions de 3 points.

Dreux est la zone d'emploi de la région où le chômage augmente le plus (+ 3,6 points, une des vingt plus fortes hausses de France). Gien et Montargis subissent également de fortes augmentations. Chartres est la zone la moins touchée.

Le Cher et l'Indre sont dans une position intermédiaire du fait d'une moindre hausse du chômage dans les zones d'Argenton-sur-Creuse, la Châtre et Saint-Amand-Montrond. Déjà élevé, le chômage s'accentue à Issoudun et surtout à Vierzon.

L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher subissent les hausses les moins importantes du taux de chômage, particulièrement à Loches mais aussi à Tours, Blois et Chinon.

Impact différencié sur le chômage dans les zones d'emploi

Taux de chômage au 1er trimestre 2008	Évolution du taux de chômage entre le 1er trimestre 2008 et le 4e trimestre 2009			
	faible (inférieure à + 2,5 points)	moyenne (entre + 2,5 et + 3 points)	forte (supérieure à + 3 points)	
faible (moins de 6%)	Argenton-sur-Creuse, Chartres, La Châtre, Loches	Aubigny, Orléans, Pithiviers, Vendôme	Châteaudun, Gien, Nogent-le-Rotrou	
moyen (entre 6 % et 7 %)	Blois, Chinon, Tours	Amboise, Bourges, Châteauroux, Romorantin	Issoudun	
fort (supérieur à 7 %)	Saint-Amand-Montrond		Dreux, Montargis Vierzon	

Source : Insee, Estimations de taux de chômage

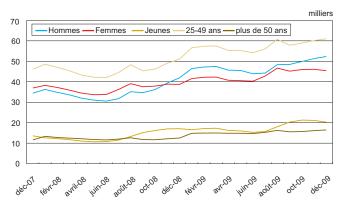
rement touchés, comme à l'échelon national, par la contraction de l'emploi intérimaire et dans l'industrie.

Pendant cette période, 7 700 jeunes de moins de 25 ans s'inscrivent à Pôle emploi. La part des jeunes dans l'ensemble de la demande d'emploi augmente de 3,8 points dans la région, leur arrivée sur le marché du travail se situant significativement en fin d'année scolaire.

Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans croît parallèlement à la demande d'emploi totale.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (chômeurs de longue durée) représentent 35 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, contre 32 % en début de période. Toutefois, leur nombre ne commence à augmenter qu'à partir de janvier 2009, ce qui correspondrait au passage en longue durée de demandeurs d'emploi inscrits au cours de l'année 2008. Au plan national, la proportion de chômeurs de longue durée reste stable à 31 %.

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en région Centre



Source : Pôle emploi, Dares

Pour comprendre ces résultats

Chômage

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Chômeur de longue durée

Un chômeur de longue durée est un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une acti-

vité réduite longue (i.e.de plus de 78 heures au cours du mois).

Les données conjoncturelles sur l'évolution de l'emploi salarié (Epure 2) utilisent les déclarations trimestrielles des postes de travail des bordereaux de recouvrement des cotisations adressées par les employeurs à l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) et transmises trimestriellement à l'Insee pour traitements statistiques.

Le champ couvert correspond au secteur privé marchand non agricole.

Les données relatives à l'emploi salarié en volume

sont issues de la source Estel-Epure 2. Le nouveau dispositif d'Estimations d'emploi localisées (Estel) a pour objectif de produire par une synthèse ascendante de sources administratives des estimations localisées d'emploi – cohérentes entre les différents échelons géographiques (région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités.

Ce dispositif donne le nombre de personnes en emploi au 31 décembre selon un concept d'emploi proche de celui du BIT.

Actuellement les estimations produites s'arrêtent au 31 décembre 2007. Afin d'obtenir des données couvrant la période étudiée, les données d'évolution issues d'Epure 2 ont été calées sur la structure des emplois Estel.

Pour en savoir plus

- « Une reprise encore timide », Note de conjoncture de la région Centre, avril 2010.
- « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », Insee Première n° 1295, mai 2010.
- « Une demande sans tonus en Europe », *Note de conjoncture,* Insee, mars 2010.